

**NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES**  
**CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'ÉCOLE A COMPTER DE LA RENTREE SCOLAIRE DA NS**  
**LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS EMISES PAR LES AUTORITES SANITAIRES**

**INTRODUCTION**

Cette note a pour but de vous préciser l'organisation scolaire pour votre enfant à partir du 1er septembre. Elle s'appuie sur les prescriptions définies dans le protocole sanitaire assoupli notamment pour les règles relatives à la distanciation et à la limitation du brassage.

L'organisation retenue sera la suivante :

- votre enfant sera accueilli en classe tous les jours (9h- 12h / 13h30-16h30)
- **L'école reprend normalement et est obligatoire.**
- la restauration et la garderie reprennent normalement (n'oubliez pas de prévenir pour les absences)- Les tables du réfectoire sont désinfectées entre les 2 services.
- l'aide aux devoirs reprend normalement le mardi 1er septembre
- 

**L'ACCUEIL DES ELEVES**

- **L'arrivée à l'école**

*Nous souhaitons conserver les modalités d'accueil mises en place depuis la reprise post confinement et interdire le droit d'entrée dans l'école aux parents de la GS au CM2, afin de faciliter le lavage des mains obligatoires à l'arrivée à l'école.*

A titre exceptionnel, si vous avez un rendez-vous ou si vous voulez parler à un enseignant, nous demanderons à toute personne entrant dans l'école de porter un masque grand public *et proposerons un nettoyage des mains à l'entrée.*

Les parents de TPS- PS et MS sont autorisés à rentrer la première semaine de la rentrée **avec un masque, après désinfection des mains. Ils accompagneront leur enfant dans la salle de motricité.**

**ATTENTION : un seul parent accompagnateur est autorisé à entrer**

- **Le départ de l'école**

Comme pour l'arrivée à l'école, nous vous demanderons de respecter les mêmes précautions qu'à l'entrée. **Les enfants seront tous confiés à leurs parents à la porte de l'école.**

**LA GESTION SANITAIRE (GESTES BARRIERE, DISTANCIATION PHYSIQUE)**

- **Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde.**



### - La distanciation physique

#### **Désormais aucune règle de distanciation ne s'impose.**

La plus grande distance possible entre les élèves sera maintenue dans les espaces clos si cela est possible.

*Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.*

Tout brassage d'élèves sera limité afin de faciliter la recherche des cas contacts si nécessaire mais cette limitation n'est plus obligatoire. Les regroupements et croisements importants seront donc limités le plus possible.

### - Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel ; il sera effectué plusieurs fois dans la journée.

Il peut se réaliser aux lavabos **sans mesure de distance physique entre les élèves.**

Si un enfant éternue, se mouche ou tousse, l'usage du gel hydro alcoolique pourra être possible sous la surveillance de l'adulte.

Si un enfant témoignait de la mauvaise volonté à respecter les gestes barrière, vous en seriez informés immédiatement afin de trouver avec vous très vite une solution.

### - Le port du masque

Le port du masque est obligatoire pour les enseignants et le personnel.

Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être soit suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle.

**Le port du masque n'est pas recommandé en élémentaire.** (un masque sera à leur disposition pour les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école)

**Le masque est proscrit en maternelle** sauf pour des enfants présentant une pathologie respiratoire chronique.

L'avis du médecin référent sera requis pour les enfants présentant des pathologies.

### - La gestion du matériel

**L'utilisation du matériel collectif est autorisé**

**L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs, aux espaces collectifs est permis.**

### - La ventilation des classes et autres locaux

Les salles de classe seront aérées au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et pendant le déjeuner, si elles ne servent pas à cet effet, ainsi que le soir après le départ des élèves.

### - Le nettoyage

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

## LA PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

En cas de survenue de symptômes à la maison, évoquant un covid 19 de votre enfant ou d'un membre de la famille, nous vous demandons de bien vouloir garder votre enfant à la maison, de prévenir l'école, et de consulter votre médecin.

En cas de survenue de symptômes évocateurs à l'école (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, avec ou sans fièvre), Il sera isolé dans une pièce avec un masque *FFP1*.

Vous serez contactés aussitôt par l'école pour venir chercher votre enfant. Dans cette éventualité, vous veillerez à bien actualiser vos coordonnées téléphoniques.

Il vous sera rappelé la procédure à tenir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant pour procéder à un test.

Le médecin de l'éducation nationale sera prévenu pour procéder à une analyse des contacts de votre enfant.

En cas de test positif de votre enfant, des dépistages pourront être organisés au sein de l'école selon les modalités définies par les autorités sanitaires.

## VOTRE ROLE A NOS COTES

### Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

Votre rôle actif à nos côtés dans la prévention (prise de température, lavage des mains, maintien au domicile d'un enfant présentant des symptômes) et le signalement de tout symptôme suspect sur votre enfant ou un membre de votre famille reste essentiel.

- ne pas mettre votre enfant à l'école si sa fièvre atteint 38°C
- vous pouvez fournir si possible des mouchoirs en papier jetables à votre enfant
- vérifier vos coordonnées téléphoniques et mail et nous les redonner rapidement

Merci.

Mme Launey

.....

J'ai pris connaissance du protocole sanitaire en vigueur à la rentrée de septembre 2020.

Date et signature des parents :